



Extrait du registre des décisions

Bureau du 27 février 2020

n° 044-20

Objet : *RD - Lancement d'une consultation et demande de subventions pour le prolongement de la voie verte de la Mère*

- date de convocation le 21 février 2020
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt, le jeudi vingt-sept février à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, salle La Jacobelle, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 36

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffinat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Jean-Benoît Cerino - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoît Perrotton
Cognin	Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Roचाix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 4

de Jean-Pierre Beguin à Florence Vallin-Balas - de Aloïs Chassot à Sylvie Koska - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Alexandra Turnar à Driss Bourida

• conseillers excusés : 12

Michel André - François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Jean-Pierre Coendoz - Pierre Duperier - Jérôme Esquevin - Jean-Pierre Fressoz - Luc Meunier - Marie Perrier - Damien Regairaz - Jean-Maurice Venturini

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 27 février 2020

délibération n° 044-20

objet **RD - Lancement d'une consultation et demande de subventions pour le prolongement de la voie verte de la Mère**

Bernard Januel, conseiller délégué chargé de l'écomobilité, rappelle que le Conseil communautaire du 18 décembre 2019 a approuvé le PLUi HD de Grand Chambéry, qui intègre le Schéma directeur des aménagements cyclables de l'agglomération.

Ce schéma a retenu 82 km de projets, dont 59 km à créer et 23 km à améliorer. La programmation des investissements sera progressive et fonction des priorités cyclables, des capacités budgétaires et de la nécessité d'accompagner la réalisation de travaux de voirie. Cette programmation fera l'objet d'une priorisation annuelle.

Ainsi, pour l'année 2020, il est proposé, dans un premier temps, la réalisation du barreau de liaison entre la voie verte de la Mère à La Ravoire et la voie verte des Planeurs à Challes-les-Eaux.

Il est proposé de lancer un marché à procédure adaptée pour la réalisation de cet aménagement.

Cet aménagement est éligible à la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) pour l'année 2020. Il est donc proposé de solliciter l'Etat pour la subvention la plus élevée possible.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de transport et mobilité,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau les demandes de subventions émises par la Communauté d'agglomération,

Vu la délibération n° 240-18 C du Conseil communautaire du 20 décembre 2018 définissant l'intérêt communautaire en matière de voirie (aménagements cyclables),

Vu la délibération n° 201-19 C du Conseil communautaire du 18 décembre 2019 portant approbation du PLUi HD intégrant le Schéma directeur des aménagements cyclables,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le lancement d'une consultation pour la réalisation du barreau de liaison entre la voie verte de la Mère à La Ravoire et la voie verte des Planeurs à Challes-les-Eaux,

Article 2 : sollicite de l'Etat, dans le cadre de la dotation budgétaire de soutien à l'investissement public local (DSIL) pour l'année 2020, la subvention la plus élevée possible pour la réalisation de cet aménagement,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à réaliser les démarches nécessaires et à signer les documents à intervenir,

Article 4 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 044-20

Objet de l'acte : RD - Lancement d'une consultation et demande de subventions pour le prolongement de la voie verte de la Mère

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 2 - Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)

Date de l'acte : 27 février 2020

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20200227-lmc1H23009H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H23009H1

Date de transmission en Préfecture : 09 mars 2020

Date de réception en Préfecture : 09 mars 2020

Période d'affichage : du au